

Abymes, mercredi 18 mars 2020



Covid-19 : Comment contacter la CGSS pendant la période de confinement ?

Suite à la décision du Gouvernement de restreindre au maximum les déplacements et limiter les contacts entre les personnes, la Caisse Générale de Sécurité Sociale de Guadeloupe invite ses assurés, pour toute demande ou démarche, à privilégier les canaux dématérialisés de contact. Jusqu'à la levée des mesures de confinement, les points d'accueil physique seront fermés. Pour contacter la CGSS, il convient désormais de privilégier les services en ligne.

Les canaux à privilégier sont désormais les suivants :

Pour l'Assurance Maladie :

www.ameli.fr

Pour l'Assurance Retraite :

www.lassuranceretraite

Pour le Recouvrement :

www.urssaf.fr

www.secu-independants.fr (si vous êtes travailleur indépendant)

Pour le Régime Agricole :

www.regimeagricole971.fr

Soucieuse de sa mission de service public, la direction de la CGSS informe son public qu'une organisation est mise en place pour assurer la continuité de l'ensemble de ses missions prioritaires et notamment le paiement des prestations sociales, maladie et retraite ainsi que la relation aux employeurs et professionnels de santé.

En cas de questions sur le coronavirus

3 sites de référence sont à votre disposition pour suivre l'actualité liée au coronavirus :

- Le site du Ministère de la santé : <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/>
- Le site du Gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>
- Le site Santé publique France : <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus>



CORONAVIRUS,
POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



SE LAVÉR
TRÈS
RÉGULIÈREMENT
LES MAINS



TOUSSER OU
ÉTERNUER
DANS SON COUDE
OU DANS UN
MOUCHOIR



UTILISER UN
MOUCHOIR À
USAGE UNIQUE
ET LE JETER



SALUER
SANS SE SERRER
LA MAIN,
ÉVITER LES
EMBRASSEDES